

[Ext*] Fwd: Risques environnementaux - Touristiques - économiques - Un rapport d'expert dévastateur sur la viabilité économique du projet de Nouveau-Monde Graphite à SMDS

Bonjour

Mes collègues et moi-même tenons à vous remercier beaucoup de l'opportunité de nous avoir permis d'échanger avec madame Melançon à propos du décret d'autorisation émis pour le projet NMG, projet qui nous inquiète grandement.

Aussi, tel que souhaité par madame Melançon, voici quelques échanges à propos du dossier que j'ai eus avec le bureau de madame Proulx (juin-août 2019).

N'ayant pas eu de retour à mon courriel du 15 août 2019, J'ai pris la peine d'appeler quelques semaines plus tard, il n'était alors pas possible de pouvoir rencontrer madame Proulx....

On se faisait répéter de façon « très polie » qu'elle était sensible à nos préoccupations.... mais en bout de ligne, pas assez pour nous rencontrer...

Nous avions aussi solliciter en 2018 une rencontre. Aucun accusé réception.

Meilleures salutations.

----- Message transféré -----

De :

Date : jeu. 15 août 2019 à 10:24

Objet : Re: Risques environnementaux - Touristiques - économiques - Un rapport d'expert dévastateur sur la viabilité économique du projet de Nouveau-Monde Graphite à SMDS

À :

Bonjour

La vous remercie du suivi à son courriel du 1er août dernier.

Le fait de citer la présence de la ministre du Tourisme et député de Berthier, madame Caroline Proulx, à la rencontre du 25 juillet dernier référait au texte qu'affichait NMG sur son FB. La vous remercie de cette clarification qu'elle s'empressera de souligner auprès de NMG.

Aussi, la est ravie d'apprendre que madame Caroline Proulx est sensible aux revendications des citoyens de SMDS, raison pour laquelle le comité administratif de la Coalition réitère à nouveau son désir de la rencontrer, celui-ci étant très inquiet d'apprendre que le ministère du Tourisme semble s'être prononcé en faveur du projet (*ce qui est très surprenant quant on connaît la vocation première de SMDS*) tel qu'inscrit, à la page 23, dans le recueil des avis issus de la consultation effectuée auprès des ministères et des organismes référant à l'avis de divers experts portant sur la recevabilité dudit projet:

<http://www.ree.mddelcc.gouv.qc.ca/dossiers/3211-16-019/3211-16-019-12.pdf> (Ref: registre des évaluations environnementales)

Nom du projet : Projet minier Matawinie

Initiateur: Nouveau Monde Graphite

du dossier : 3211-16-019

Date du dépôt du document: 31 juillet 2019

Campagne de désinformation

La tient à souligner qu'à l'annonce de NMG dans tous les médias à savoir que la mine sera 100% électrique, fort est de constater que celle-ci ne le sera pas, selon les dernières études déposées par le promoteur..... À cet effet, la CPH rappelle qu'une mine à ciel ouvert (la plus grande au sud du Québec) à SMDS mettrait en péril le volet récréotouristique, une valeur sûre et propre à SMDS, volet qui, nous sommes certains, devrait interpeller directement madame Proulx.

Aussi, la tient à préciser auprès de madame Proulx, qu'en ce qui a trait à l'exercice du sondage effectué par NMG à l'automne dernier qui donnait comme résultante un "80% d'appuis des résidents de la région", que celui-ci a fait fi des villégiateurs de SMDS (jamais interpellés dans ledit exercice), payeurs de taxes, en plus grand nombre que les résidents permanents et qu'il a plutôt interpellé des citoyens de Saint-Zénon, très peu concernés (en comparaison des citoyens de SMDS) par les ravages qui découleront de ce projet, si celui-ci devait voir le jour.

En résumé, la souligne qu'une des forces de frappe de NMG réside dans le marketing (réf. site web de NMG) et la campagne de **DÉSINFORMATION**.

Deux petites affirmations biaisées:

- Une mine toute électrique, alors qu'il n'en sera rien avant bien longtemps.....

- L'induction en erreur de NMG sur leur page FB quant à la présence de madame Proulx le 25 juillet dernier.....

À la lumière de ce qui précède, la est assurée que la ministre du Tourisme et députée de Berthier prendra le temps d'accorder une rencontre aux membres du comité administratif de la dans un avenir très rapproché, avant la rentrée parlementaire, tout comme elle a pris le temps d'aller à la rencontre des propriétaires du Lac Taureau..

Anticipant un suivi favorable, recevez, nos sincères salutations.

Le lun. 5 août 2019 à 14:13,

a écrit :

Bonjour !

Au nom de la députée de Berthier et ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx, j'accuse réception de votre courriel par lequel vous lui faites part du fait qu'elle aurait visité le futur site minier de Saint-Michel-des-Saints. Je tiens à vous préciser que la ministre n'a pas pris part à cette visite, mais que c'est plutôt le ministre Pierre Fitzgibbon, qui a effectué cette rencontre. Dans les faits, Madame Proulx a rencontré les propriétaires du Lac Taureau.

Soyez assurée que Madame Proulx a pris bonne note de votre correspondance et est très sensible aux revendications des citoyens de Saint-Michel-des-Saints, en ce qui concerne ce projet. Toutefois, permettez-moi de vous souligner que ce dossier relevant du ministère de l'Économie et de l'Innovation, je prends donc la liberté d'acheminer votre requête au personnel du cabinet de monsieur Pierre Fitzgibbon, titulaire de ce ministère, qui verra à l'analyser et à vous faire part du suivi qu'il jugera approprié.

Veuillez agréer,

l'expression de mes sentiments les meilleurs,



| Attachée politique
Bureau de Caroline Proulx
Députée de Berthier
Ministre du Tourisme
61, chemin Lavaltrie
Lavaltrie (Québec) J5T 2H4
Tél. : 450 586-3171



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De :

Envoyé : 1 août 2019 16:20

À :

Objet : Re: Risques environnementaux - Touristiques - économiques - Un rapport d'expert dévastateur sur la viabilité économique du projet de Nouveau-Monde Graphite à SMDS

Bonjour

Le 27 juin dernier, la _____ soumettait par courriel (voir plus bas), à madame Proulx, ministre du Tourisme et députée de Berthier, un rapport d'expert indépendant rendu public le 21 juin dernier quant aux hauts risques (environnementaux, économiques que récréotouristiques) en lien direct que pourrait représenter le projet minier de NMG dans une région reconnue pour sa vocation hautement touristique.

Nous recevions de votre part, le 2 juillet dernier, un accusé-réception mentionnant que le message (incluant divers documents) serait porté à son attention.

Dans l'intervalle, la _____ a appris, par le biais du FB de NMG (voir pj) que Mme Proulx a pris le temps, le 25 juillet dernier, de visiter le futur site minier à SMDS.

Dans un souci d'équité, la _____ souhaite pouvoir obtenir, dans un avenir **très rapproché**, un entretien avec madame Proulx dans ses locaux à Berthier. Cette rencontre permettrait à la _____ de pouvoir lui exposer l'envers de la médaille, afin qu'elle puisse avoir un portrait complet de la situation.

À titre de rappel, la _____ représente beaucoup de citoyens de SMDS qui souhaitent que soient entendues leurs inquiétudes.

Meilleures salutations..

Le mar. 2 juil. 2019 à 09:22,

Bonjour,

Au nom de Caroline Proulx, ministre du Tourisme et députée de Berthier, j'accuse réception de votre courriel.

Soyez assurée que votre missive sera portée à l'attention de Madame Proulx.

Je vous souhaite une agréable journée,



Attachée politique
Bureau de Caroline Proulx
Députée de Berthier
Ministre du Tourisme
61, chemin Lavaltrie
Lavaltrie (Québec) J5T 2H4
Tél. : 450 586-3171



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De :

Envoyé : 27 juin 2019 17:09

À : Proulx, Caroline (Berthier)

Objet : Risques environnementaux - Touristiques - économiques - Un rapport d'expert dévastateur sur la viabilité économique du projet de Nouveau-Monde Graphite à SMDS

Madame la Ministre du Tourisme,

Madame la Députée de Berthier,

Nous sommes des citoyens de Saint-Michel-des-Saints qui vivons à l'heure actuelle avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête...

En effet, une potentielle mine de graphite (Compagnie Nouveau Monde Graphite: NMG) pourrait voir le jour d'ici peu advenant que le projet obtienne l'assentiment du BAPE qui devrait, lui, se tenir au début de l'année 2020. Nous nous battons contre ce projet depuis plus de 3 ans, nous avons fait des sorties médiatiques

- section "journal"), tenu des rencontres publiques pour sensibiliser les citoyens quant aux ravages qu'une telle mine pourrait engendrer sur l'environnement à court, moyen et long terme dans une région connue pour sa vocation récréotouristique. **Si la mine devait être autorisée, celle-ci deviendrait la plus grande mine à ciel ouvert dans le sud du Québec avec une fosse de 2.6 km de longueur et plus de 100 millions de tonnes de déchets miniers produits dont 50 % seraient potentiellement acides.** Bien entendu, le promoteur tente de se faire rassurant mais nous ne sommes pas dupes. Nous constatons ce qui s'est produit avec d'autres minières au Québec: des dizaines de sites miniers abandonnés, contaminés, qui coûteront près de 1 milliard au Québécois à nettoyer, sécuriser. Des emplois non durables qui disparaissent, une fois la mine fermée.

Nous ne sommes pas contre l'électrification des voitures mais pas à n'importe quel prix.

Il nous semble à la que Québec devrait surtout dire "non" aux projets miniers situés dans des milieux sensibles à haute valeur écologique, sociale et économique pour l'ensemble des Québécois (*voir lettre ouverte du 7 décembre 2019 parue dans la Presse* +: http://plus.lapresse.ca/screens/bb6bad72-d7fa-4002-8d13-ff7beb994712_7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen).

Afin d'étayer nos inquiétudes quant à l'Étude de faisabilité déposée en décembre dernier par NMG, MiningWatch Canada, à notre demande, a retenu les services d'ingénierie de la firme Kuipers & Associates pour faire l'analyse de la viabilité technique et économique dudit projet. La firme devait notamment répondre aux deux questions suivantes :

- Le projet Matawinie de Nouveau Monde Graphite est-il viable économiquement?
- Quels sont les principaux risques techniques et financiers du projet?

Nous avons émis un **communiqué de presse** (voir plus bas) le 21 juin dernier, qui présente les conclusions du rapport de l'ingénieur expert indépendant, monsieur Jim Kuipers, sur les risques financiers du projet minier que nous avons rendu public le 21 juin dernier, jour de l'Assemblée des actionnaires de la compagnie NMG.

Des citoyens de la ont participé à l'Assemblée annuelle des actionnaires du 21 juin dernier pour obtenir des réponses de la part des dirigeants de l'entreprise sur trois enjeux : la transparence de l'entreprise, les risques financiers du projet et des liens possibles avec des paradis fiscaux quant au nouvel actionnaire principal Pallinghurst (20% de l'entreprise depuis avril 2019), enregistré à l'île Guernsey, que le réseau international Tax Justice Network vient de classer comme 15ème "paradis fiscal" dans son récent

classement mondial publié le 29 mai 2019 (voir aussi BBC). Aucune réponse claire et limpide à cette occasion, uniquement des réponses évasives.

Rappel: Le site minier avoisine le splendide parc national du Mont-Tremblant et se situe dans le bassin versant du majestueux par régional du Lac-Taureau, un des plus grands plans d'eau à proximité de Montréal, immense de 270 km de berges et de plages. Ses 45 îles et ses nombreuses plages de sable fin en font d'ailleurs un lieu exceptionnel de villégiature, en plein essor récréotouristique depuis une quinzaine d'années, avec des milliers de visiteurs chaque année.

Nous sommes assurés que l'enjeu qui se vit à l'heure actuelle Saint-Michel-des-Saints saura vous interpeller tant d'un point de vue environnemental que récréotouristique et économique. Québec doit surtout dire « non » aux projets miniers situés dans des milieux sensibles à haute valeur écologique, sociale et économique pour l'ensemble des Québécoise.

Nous serions disponibles pour vous rencontrer à votre convenance, dans la présente saison estivale avant la rentrée parlementaire.

En vous remerciant de l'attention particulière portée à la présente, veuillez agréer, Madame la Ministre, Madame la Députée, l'expression de nos salutations distinguées.

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Pour que les voitures électriques aient meilleure mine : Une nouvelle étude confirme les risques financiers de Nouveau Monde Graphite

Montréal, 21 juin 2019 – Alors que la minière Nouveau Monde Graphite tient aujourd'hui son assemblée annuelle des actionnaires,

rend publique une nouvelle étude qui confirme les nombreux risques financiers de son projet visant le marché des piles pour les voitures électriques.

« L'étude que nous rendons publique aujourd'hui soulève de nombreuses questions et de nombreux drapeaux rouges. Nous mettons en garde le gouvernement, Investissement Québec et la Caisse de dépôt de ne pas engouffrer davantage de millions d'argent public dans ce projet sans des analyses plus poussées », insiste

Les citoyens ont mandaté l'organisme MiningWatch Canada et l'ingénieur minier Jim Kuipers pour faire l'analyse du projet. L'étude d'une vingtaine de pages a été transmise à Investissement Québec et la Caisse de dépôt le 6 juin dernier. Les institutions financières auraient investi environ 15 millions dans ce projet à ce jour.

Projet hautement spéculatif

Dans l'étude d'une vingtaine de pages, l'ingénieur minier de 35 ans d'expérience conclut que la viabilité économique du projet « n'est pas démontrée ». La firme Kuipers & Associates juge les hypothèses financières de la minière comme « optimistes et peu prudentes ». Il conclut que le projet est « vulnérable » face aux « grands joueurs internationaux qui contrôlent le marché du graphite », lequel se resserre. Il souligne que la multinationale Imerys, pourtant déjà implantée au Québec, a récemment préféré acheter un autre projet plutôt que celui-ci.

Revenus surestimés, coûts sous-estimés

L'ingénieur minier note que le prix du graphite prévu dans l'étude de faisabilité (1730 \$US) est incohérent avec les prix prévus à court terme et dans les études précédentes (1124 \$US à 1532 \$US), soit un écart de 11 à 35%. Il estime que le taux de change de 0.76:1.00 \$CD/US prévu sur plus de 20 ans est peu prudent et gonfle les revenus. Du côté des dépenses, nombreux coûts sont sous-estimés ou non documentés adéquatement, notamment les coûts pour la gestion de 107 millions de tonnes de déchets miniers, le traitement des eaux contaminées, la restauration du site après la fermeture, les mesures de mitigation pour la poussière et le bruit, de mêmes les compensations pour les résidents limitrophes, la municipalité et la Nation autochtone.

Une mine « toute électrique » : réalité ou poudre aux yeux?

Kuipers & Associates observe que la viabilité technique et économique d'une mine « toute électrique » n'est pas démontrée: les coûts de capitalisation et d'opération de cette technologie ne sont pas détaillés nulle part dans les documents de l'entreprise. Le promoteur prévoit recourir au diesel au départ, pendant cinq ans, et possiblement le maintenir à long terme.

Chute de 50% du prix de l'action

Dans ce contexte, la coalition citoyenne conclut qu'il n'est pas étonnant de constater que les investisseurs ne sont pas au rendez-vous et que le cours de l'action de la compagnie a chuté de 50% au cours des 20 derniers mois.

Rappelons que le projet minier est situé dans un milieu sensible entre le Parc national du Mont Tremblant et le Parc régional du Lac Taureau. S'il est autorisé, il deviendrait la plus grande mine à ciel ouvert dans le sud du Québec avec une fosse de 2.6 km de longueur et plus de 100 millions de tonnes de déchets miniers produits. Le projet sera devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au cours de la prochaine année.

Pour information :

*** ATTENTION : l'émetteur de ce courriel est externe à l'Assemblée nationale.**

Évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de transmettre des informations si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel. En cas de doute, communiquez avec le Centre de Service en informatique et en télédiffusion (CSIT).